

## Les faits...(résumé)

Avant de commencer, quelques précisions:

1. Ceci n'est pas un journal à sensation, vous ne trouverez ici qu'une chronique hélas presque ordinaire de la vie quotidienne qui n'est là que parce que tous les discours, les suppositions, les préjugés, les mythes n'ont aucune valeur en dehors de la réalité des faits: **la Justice de part sa fonction même devrait être la première à s'y intéresser...** et s'y intéresser exclusivement!
2. ceci est un résumé des faits sensés avoir été considérés par les juges aux affaires familiales (JAF) pour prendre leurs [décisions](#) nous concernant
3. les juges connaissent ces faits que j'ai relatés en détail à leur intention (par écrit car une procédure de divorce est uniquement écrite... mais absolument rien ne dit qu'ils en aient pris connaissance!)
4. j'ai parfaitement conscience que ce récit, comme tout témoignage, est considéré de l'extérieur simplement comme "une version des faits". Mais je suis aussi, avec ma femme, **le seul témoin** de faits fondamentaux, en particulier tous ceux qui concernent notre fille et je n'ai besoin de rien d'autre qu'à ce que la réalité soit mise au grand jour car tout en découlerait de façon évidente. Je ne demandais pas mieux qu'à ce que les juges prennent des mesures pour la connaître. Ils n'ont **ABSOLUMENT RIEN** ordonné dans ce sens !...
5. il existe pourtant une dizaine de témoins au dessus de tout soupçon (puisque'il s'agit de professionnels dans l'exercice de leur fonction (médecins, psy, responsables de crèche...) dont j'ai communiqué les noms à la Justice) qui pourraient confirmer tout ce que je dis (mais seuls les juges ont le pouvoir de solliciter ces témoignages: bien sur ils s'en sont passés).
6. il n'existe aucune initiative semblable de la part de mon épouse pour exprimer sa "version des faits". Elle se contente, par l'intermédiaire de son avocat, de nier en bloc sans cependant rien contredire (il est effectivement tellement facile sans aucune connaissance des faits de faire passer un divorce pour un divorce, une mère pour une mère, etc...)
7. enfin, s'il était besoin de le dire, je pourrais témoigner de tout ceci sous serment.

[Autre précision puisque certain courrier m'en parle: si je parle de "ma femme", c'est purement et uniquement **descriptif**, dans le contexte des faits où elle est effectivement très concernée. Entendez-le comme si je vous parlez de "ma voisine": cela n'a aucune connotation possessive ni même affective... à présent. J'emploie aussi le terme "d'amant" pour parler de l'homme avec lequel vit mon ex-femme: j'aurais pu employer concubin,... Entendez de toute façon uniquement une façon de désigner précisément en 1 mot une personne et ses relations avec à une autre.]

...Si je commence cette histoire seulement en mai 1996, c'est parce que,

quand tout se passe bien il n'y a rien à raconter. Nous sommes alors ma femme et moi un couple tout à fait ordinaire, peut-être particulièrement amoureux, nous attendons même notre premier enfant. S'il y a quelques particularités à signaler ce sont celles-ci (si tant est que cela en soient!):

- nous avons 15 ans d'écart (ma femme 23, moi 38 à l'époque);
- contrairement au schéma classique, cet enfant était plus particulièrement désiré par moi (et depuis longtemps) que par ma femme;
- enfin, tout ceci n'était absolument pas bien vu par ma "belle" famille qui m'a toujours cordialement rejeté et méprisé!

Notre fille est née (par césarienne) en mai 1996 et ce qui est pour beaucoup un événement des plus importants et heureux de la vie (comme cela l'était en tout cas particulièrement pour moi), est devenu rapidement un cauchemar inimaginable: quelques semaines après cette naissance, ma femme, du jour au lendemain - et ce n'est pas une façon de parler - s'est mise à tout rejeter à commencer par notre fille et moi avec une violence aussi incroyable que soudaine, crises de nerfs, insultes, etc... Pour être exact, "du jour au lendemain" est l'espace de 10 jours qu'elle a passé seule chez sa mère, mais je peux vous dire que cela fait "drôle" quand d'une femme amoureuse et douce vous vous retrouvez tout d'un coup face à quelqu'un qui vous hait, vous insulte, vous rejette totalement, sans que rien ne se soit passé (en tout cas entre vous: on n'était même pas ensemble!), et de plus ne donne aucune autre explication que celle-ci: **"tu as détruit ma vie, cet enfant je n'en voulais pas, je l'ai fait pour toi!"**. Si le ciel ne vous est jamais tombé sur la tête... c'est effectivement des choses qu'il faut vivre pour y croire et les mesurer. De fait, de ce jour, la vie est véritablement devenue un enfer, ma femme en plus de nous rejeter moi et notre fille, de tenir des propos incohérents et odieux, ne s'occupait plus de rien ni de personne, juste d'elle.

Quelques exemples et chiffres pour résumer les mois qui ont suivis :

- en moins de 4 mois, elle est partie à 4 reprises de la maison pour des voyages, à l'étranger ou à Paris, à chaque fois une semaine (pour sortir disait-elle!) en me laissant bien sur seul avec notre fille dont de toute façon je m'occupais quasiment exclusivement, le jour, la nuit.
- mes tentatives pour interresser ma femme à notre fille (en me forçant à ne pas réagir à ses appels pour lui laisser l'initiative par exemple) se soldaient soit par une absence de réaction, soit par le fait qu'elle allait la chercher pour la mettre dans mes bras, sans un mot mais l'air de dire "tu l'as voulue, tu t'en occupes".
- quand cela lui arrivait de faire des courses, je retrouvais les sacs à provision par terre au milieu du couloir. J'ai un jour fait un test en n'y touchant pas : ils y sont restés trois jours... avant que je ne craque et les rangent!
- pendant 9 mois, c'est à dire de la naissance de notre fille au divorce demandée par ma femme, je ne l'ai pas vu une seule fois jouer avec notre fille, je n'ai pas entendu une seule fois notre fille rire avec elle, bien

au contraire.

- pendant ces mêmes 9 mois je n'ai jamais pu avoir d'autre explication de la part de ma femme de sa volonté de me quitter que celles-ci:
  - "tu as détruit ma vie, cet enfant je n'en voulais pas, je l'ai fait pour toi!"*
- à fortiori, je n'ai jamais pu obtenir une seule fois de ma femme une discussion sur "comment arranger les choses": sa seule réponse quant à la considération de la gravité de sa décision surtout par rapport à notre fille a été : *"et bien, elle aura des parents divorcés, comme tout le monde!"*
- j'ai été le témoin de plusieurs crises d'hystérie (ce n'est pas un jugement mais une description: crise de nerfs violente, sans raison) de ma femme, dont deux en présence de notre fille qui, au moins la première fois, en a été profondément traumatisée pendant plus d'un mois. A chaque fois, j'ai du m'occuper en priorité de notre fille, ma femme n'en ayant tenu aucun compte et ayant refusé également que je fasse venir un médecin (comme je le regrette...!).
- entre autre déclarations inquiétantes de ma femme pendant cette période, entendue de mes oreilles, il y a celles-là:
  - ***"Il ne faut pas dire aux gens les choses telles qu'elles sont mais telles qu'on a envie qu'ils les entendent"***... A partir d'une telle conception de l'honnêteté... tout est possible et tout s'explique !
  - ***"je n'aime plus personne, juste XXXXX (notre fille)... et encore"*** (y-a-t-il une seule "mère" qui mettrait en doute son amour pour son enfant? Vu le contexte, cette déclaration est cependant parfaitement logique... et révélatrice)

Ma réaction face à ce comportement pour le moins soudain, inexplicable et inquiétant, sans possibilité de discussion a été de consulter des spécialistes (psychiatres, psychologues, médecins) pour leur demander à la fois leurs [avis](#) et des conseils, de faire intervenir nos amis communs pour qu'ils essaient eux d'avoir de "vraies" explications et peut-être alors une possibilité de dialogue. Je crois avoir tout tenté de ce qui est humainement possible de faire pour sauver notre couple et notre famille, tout ce que j'ai réussi à obtenir de toutes mes démarches a été :

- ma femme a accepté de suivre une psychothérapie, commencée fin aout, 1h par semaine mais qu'elle a très rapidement abandonnée
- en 9 mois, j'ai réussi 1 fois à provoquer 1 discussion avec ma femme, d'1/2h en présence d'une pédopsychiatre sur le sujet principal : le fait que ma femme veuille me quitter pour le motif : *"tu as détruit ma vie, cet enfant je n'en voulais pas, je l'ai fait pour toi!"* J'ai surtout assisté au dialogue entre ma femme et la psychologue : le vide total, aucune explication, aucun autre fait de la part de ma femme malgré les efforts de la psychologue pour comprendre elle aussi!

Un tournant dans la suite des événements s'est effectué fin novembre 1996: du jour au lendemain (là aussi) ma femme s'est mise à vouloir emmener notre fille à la crèche à ma place. Ce que j'ai pris au début pour un début de prise de responsabilité s'est révélé bien autre chose: je n'ai appris qu'au 1er janvier 1997 que c'est exactement à cette date de fin novembre ([les documents le montrent](#)) que ma femme est passée à l'acte en allant voir un avocat et en demandant le divorce (en se gardant bien de me le dire). C'est également précisément à cette date que ma femme a réclamé aux responsables de la crèche des attestations comme quoi elle s'occupait bien de notre fille et l'emmenait à la crèche (c'est sur les documents)... Elle a également cessé de partir de la maison sans notre fille. Tout ceci dans le but (évident maintenant) de montrer des "signes extérieurs d'intérêt" envers notre enfant car en pratique, au quotidien, à la maison, rien n'avait changé.

...Si on peut appeler "signe extérieur d'intérêt" envers un enfant le fait de l'enlever à sa maison, à l'insu de son père, la veille de Noël (j'appelle ça moi un signe d'irresponsabilité et de mépris!) : c'est pourtant ce qui s'est passé: j'ai retrouvé le 20/12/96 au soir la maison vide, ma femme avait pris notre fille à la crèche et était partie à Paris (en avion alors que notre fille avait une otite!) en ayant prit soin d'envoyer chez nous(!) une lettre recommandée avec accusé de réception "m'avertissant" de ce départ et postée de telle sorte qu'elle ne puisse m'arriver qu'une fois le fait accompli! Elle s'est servi de cette lettre en justice pour prétendre qu'elle n'avait pas enlevé notre fille à mon insu puisqu'elle m'avait prévenu!!!! (comme cela s'est renouvelé un mois plus tard !). J'ai moi déposé une plainte à la gendarmerie et une main courante existe que seule la justice peut réclamer (elle ne l'a jamais fait!). Tout raconter serait extrêmement long (je l'ai fait pour la justice et cela m'a prit 25 pages!) bien que de très nombreux faits significatifs aient eut lieu pendant tout ce temps. Au 1er janvier 97 (en cadeau de nouvel an!) ma femme m'a donné une copie de sa [requête en divorce](#) (c'est comme ça que cela s'appelle) dans laquelle j'ai appris un certain nombre de choses :

1. la date de sa demande (28 novembre 96) qui explique à posteriori bien des choses
2. surtout : les raisons "officielles" que ma femme a invoquées pour demander le divorce

Les choses se sont passées de façon presque identique un mois plus tard le 24 janvier 1997 : mais cette fois, j'ai été **vraiment** averti, le jour même, à mon travail, par les responsables de la crèche où ma femme venait de prendre notre fille en disant qu'elle l'emmenait à l'étranger et qu'ils ne la reverraient plus! Je suis instantanément parti à l'aéroport (en oubliant hélas d'emmener des témoins avec moi!) où se trouvait effectivement ma femme et ma fille en train d'embarquer. Je me suis adressé à la police de l'aéroport pour leur dire que je m'opposais catégoriquement au départ de ma fille à l'étranger. Ils n'ont pu ou voulu s'y opposer car c'est parait-il LEGAL!

Les responsables de la crèche ont de leur côté à la suite de cet enlèvement fait un signalement à la PMI (chose qu'ils ne font en général que pour des

enfants maltraités)

Je n'ai pris moi un avocat que fin janvier, [la "tentative de conciliation"](#) était prévu pour le 14 février (belle attention de la Justice!) ...

Autres remarques sur cette période "préjudiciaire" !:

- en préparant "son divorce" dans mon dos, ma femme a pris soin de faire disparaître des pièces compromettantes pour elle. Entre autre:
  - une lettre qu'elle m'avait écrite au début des faits (été 96) qui a elle seule réduirait à néant [ses prétextes pour divorcer](#) et révélerait en grande partie ce qui s'est réellement passé.
  - notre livre d'or, sur lequel on écrivait ensemble ou tour à tour notre histoire. (ce livre se trouvait sur une étagère avec tous les livres sur les enfants: elle n'en a prit aucun!)

Au téléphone quand je lui en ai parlé, elle a même osé me dire textuellement qu' "**elle avait pris tout ça pour que je ne m'en serve pas en Justice**"!!!! Sa technique visant, entre autre, à essayer de faire croire que notre couple "battait de l'aile", ne marchait pas bien, comme il est tellement aisé de le faire croire... et comme effectivement sa propre main l'aurait tellement bien démenti...!!!

- entre autre également, (lors d'une visite "chez nous" en mon absence à la veille de la tentative de conciliation!) ma femme a emmené l'album photo de notre fille, en particulier toutes les photos et négatifs que j'ai faites à sa naissance. Elle a toujours refusé de me les rendre (depuis plus de deux ans!!!)

### Depuis notre passage en Justice... :

En dehors du fait qu'il est totalement inhumain et invivable d'être privé de vivre avec son enfant et de l'élever après l'avoir désiré et attendu pendant des années, particulièrement dans des conditions aussi ignobles et injustes, voici comment les choses se passent actuellement et depuis 2 ans:

- bien que les jugements laissent tous la possibilité ["d'accord entre les parties"](#) pour le "partage" de l'enfant, ma femme s'en tient bien sur à l'application stricte du "à défaut" à la minute près puisque tout est à son avantage et que toutes les contraintes sont pour moi (comme dans tous les jugements "classiques")...
  - ... sauf quand elle refuse de me laisser notre fille comme cela a été plusieurs fois le cas dont une constatée par huissier
  - ... sauf quand elle oublie à la fois qu'elle doit me laisser notre fille et de m'avertir qu'elle a déménagé ("*charge pour le père de venir chercher l'enfant au domicile de la mère et de l'y ramener*")!
  - ...sauf quand cela l'arrangerait d'intervertir des vacances alors qu'elle m'a toujours systématiquement refusé quoi que ce soit à ce sujet (comme à Noël 97) ou pour des WE prolongés, anniversaires...

(non prévus par les jugements)

- ce n'est qu'au bout de plusieurs mois, en faisant intervenir mon avocat que ma femme a finalement accepté de me laisser le carnet de santé de notre fille quand je viens la chercher.
- inutile de vous dire qu'il n'y a pas non plus la moindre possibilité de dialogue, même au sujet de notre fille. J'ai essayé au début, mais j'ai rapidement compris que le mieux était encore de s'abstenir de tout dialogue: quand il n'y a pas de témoins (hormis notre fille), j'ai droit de la part de ma femme à des propos agressifs et désobligeants. Mais dès qu'il y a des témoins, elle va même jusqu'à m'adresser des sourires et des signes de la main pour obtenir des attestations de ces témoins combien son comportement est sain et responsable à mon égard!!! L'hypocrisie est par définition une chose impossible à prouver et je n'ai pas moi les dispositions nécessaires pour un comportement aussi hypocrite et calculateur mais je vous laisse imaginer les conditions que tout ceci créent.
- J'ai demandé il y a qq années à travailler à 4/5 de temps. Aussi ai-je ma fille un mercredi sur deux(?). L'entreprise où je travaille organise tous les ans le "Noël des enfants", un mercredi de décembre. Cela est "tombé" deux années de suite un mercredi où je ne l'ai pas: la première année sa mère a refusé de me laisser emmener notre fille à cette fête, la deuxième année, elle n'a accepté qu'en échange d'un autre mercredi **alors qu'avec sa mère, notre fille passe toute la semaine à la crèche y compris les mercredis!**
- je ne sais RIEN de ce que vit ma fille dès qu'elle est chez sa mère (à part qu'elle va à la crèche). Je suis d'ailleurs allé voir la directrice qui m'a proprement répondu qu'ils ne discutaient qu'avec celui qui avait "la garde"! Quand sa mère s'absente (une semaine) sans notre fille et au lieu de m'en parler et de me la laisser, elle la confie à une tierce personne... mais je n'étais pas censé l'apprendre!
- j'ai droit aussi (notre fille), aux habits vieux et sales... mais il paraît que c'est "classique".
- Quelques autres "détails" :
  - ma femme vit depuis (quelques mois après la "conciliation") avec un homme de 28 ans son aîné (plus âgé que ses propres parents).
  - Elle apprend à notre fille à appeler son amant (entendez l'homme avec qui elle vit) "papaXXX(son prénom)"!!!
  - Elle lui apprend qu'elle s'appelle par le nom de sa mère et non celui de son père
  - Notre fille est blonde aux cheveux frisés... trait qui la rattache (pour ceux qui ne nous connaissent pas) à l'évidence à son père (puisque je suis ainsi et que sa mère est châtain au cheveux raides)... trait que sa mère s'efforce de faire disparaître en lui coupant les cheveux ou en lui mettant des barrettes (heureusement, elle n'y arrive pas)!!!!
  - Je ne peux jamais parler à ma fille au téléphone, soit elle dort, soit elle n'est pas là, etc... quand on ne me raccroche pas simplement au

nez. Lorsque par exemple j'ai voulu parler à ma fille à la veille de [Noël 97](#), c'est mon "beau-père" (le beau-père de ma femme) qui a décroché. Echaudé par le comportement ignoble de ma femme et de toute sa famille (dont je n'ai pas parlé, ce serait trop long, mais juger vous-mêmes), j'avais pris mes "précautions" et j'avais demandé à quelqu'un d'écouter la conversation qui a été strictement celle là :

- j'ai demandé à parler à ma fille.
- Il m'a répondu "*quelle fille?*".
- J'ai donc répété. Au bout de plusieurs fois il a fini par dire s'adressant à ma fille (1 an 1/2): "*bébé, tu veux parler à monsieur XXXX?*" (en m'appelant par mon nom de famille!)
- Il s'est alors adressé à moi d'un ton ironique disant: "*elle n'a pas l'air intéressée!*"
- Je lui ai alors répondu "*parlez lui de son papa, vous allez voir si elle n'est pas intéressée!*".
- Cela ne lui a pas plu et il a commencé à m'insulter,
- J'ai répondu que je voulais parler à ma fille et que lui je ne voulais plus l'entendre.
- Il m'a raccroché au nez!

A aucun moment je n'ai proféré la moindre insulte comme il le méritait. A part ça, cet ignoble individu occupe de "hautes fonctions internationales", a un statut diplomatique, c'est à dire qu'il représente la France dans un pays étranger..... !!!

A part ça, entre ma femme et sa famille, ma fille est entre de bonnes mains, son avenir est tout rose, les juges ont fait un très bon choix, parfaitement motivé!

- le plus important et révélateur est justement le comportement de notre fille dans cette situation: depuis le début (elle n'avait pas 1 an!) et encore aujourd'hui, il est quasiment systématique qu'elle refuse de retourner avec sa mère quand je la ramène, en s'accrochant à mon cou et en se mettant à pleurer et même hurler quand sa mère l'emmène de force car c'est ainsi que cela se passe. On l'entend encore hurler du deuxième étage de l'immeuble et même les gens dans la rue s'arrêtent pour observer ce qui se passe. Je ne sais qui peut savoir la souffrance et la rage de l'impuissance que j'ai au ventre de ne rien pouvoir faire ou dire parce que la "Justice", dans "l'intérêt supérieur de ma fille", l'a décidé ainsi! Je l'ai bien sur dénoncé et même fait venir des témoins... C'est encore plus flagrant depuis que ma fille parle et en plus de montrer son désaccord, le dit avec des mots. En particulier la première fois, il n'y avait d'autre témoin que l'amant de ma femme, quand ma fille (20 mois) en plus de s'accrocher à moi a dit à sa mère "*Non, je veux pas!*". Celle-ci a rétorqué "*je vois que ton père t'a bien monté la tête!*", l'a prise de force, puis s'est mise à m'insulter et me menacer dans la rue, poing levé vers moi avec notre fille dans les bras qui pleurait. Son amant était "heureusement" là pour calmer mon ex!

A l'inverse, ma fille ne fait JAMAIS la moindre difficulté et court spontanément vers moi quand je viens la chercher.

## [En conclusion...](#)

[12 mai 1999 : quelqu'un a trouvé dans un magazine, [ce témoignage](#) troublant de ressemblance qui se passe de commentaire surtout au vu de ma propre histoire...]

[Retour au début](#)